



BILAN DE LA 4^E ANNÉE DU PLAN D'ACTION HANDICAP

19 mai 2026

LE HANDICAP :
PRIORITÉ NUMÉRO 1
DU MANDAT DÉPARTEMENTAL



**UN BILAN PUBLIC
POUR RENDRE COMPTE
DES ACTIONS RÉALISÉES**



UN PLAN D'ACTION EN 3 VOLETS

Faire de la MDPH l'une des plus performantes de France

1

Réduire les délais
de traitement des
demandes par la MDPH

2

Améliorer la qualité
de l'accompagnement

Débloquer l'offre de places en favorisant l'inclusion

3

Augmenter massivement
le nombre de places
sur le périmètre
du Département

4

Augmenter le nombre
de places sur le périmètre
de l'État

Aider les aidants

5

Promouvoir et faire
connaître les solutions
de répit aux aidants
et développer un réseau
d'entraide entre aidants

6

Soutenir financièrement
les associations
qui les accompagnent



**FAIRE DE LA MDPH 29
L'UNE DES PLUS
PERFORMANTES
DE FRANCE**

ACTION 1 - DÉLAIS MDPH : TOUS LES LEVIERS DISPONIBLES ONT ÉTÉ ACTIVÉS DEPUIS 4 ANS

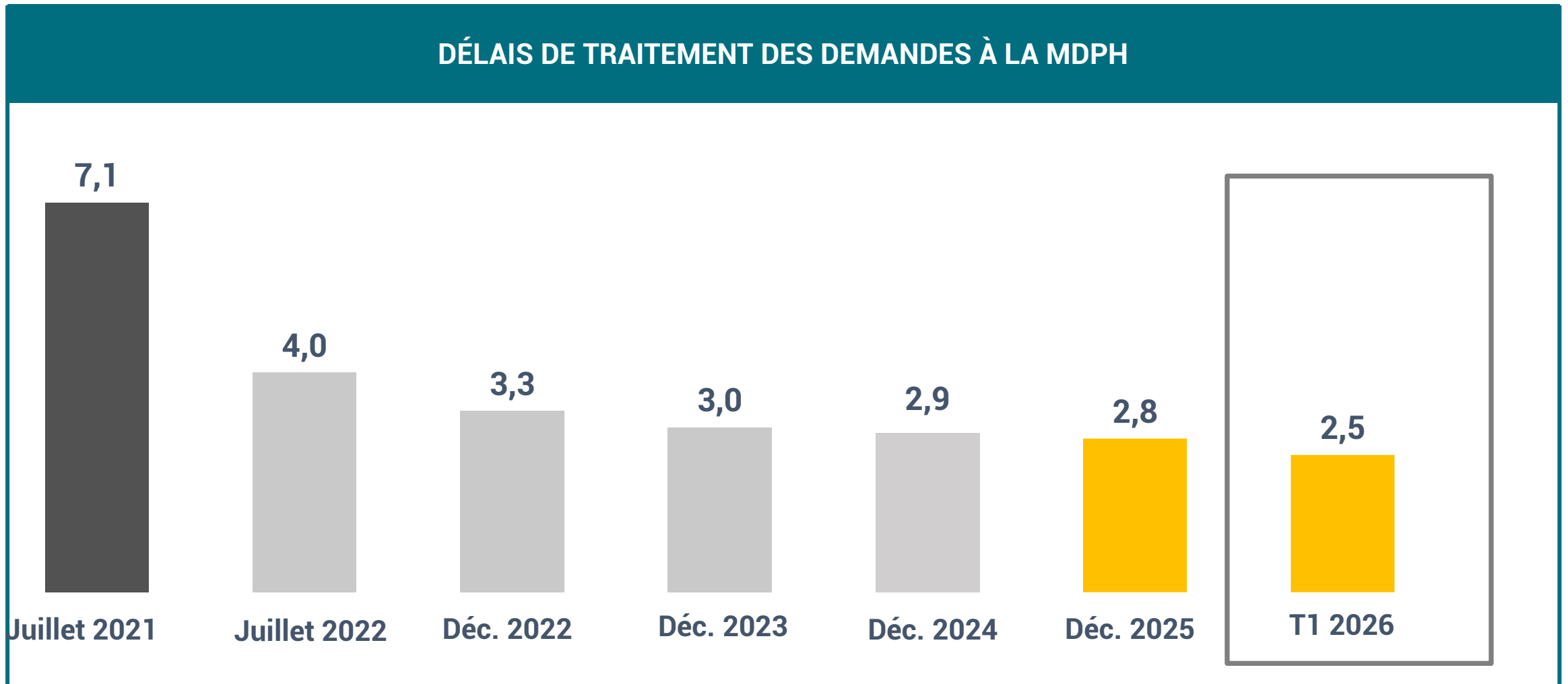
UNE NOUVELLE ORGANISATION

- Création de **pôles spécialisés** pour évaluer les dossiers selon leur complexité
- Mise en place d'un **reporting mensuel** permettant de piloter les délais
- Étude des **meilleures pratiques** auprès d'autres MDPH
- Déploiement d'une **plateforme interne e-formation**

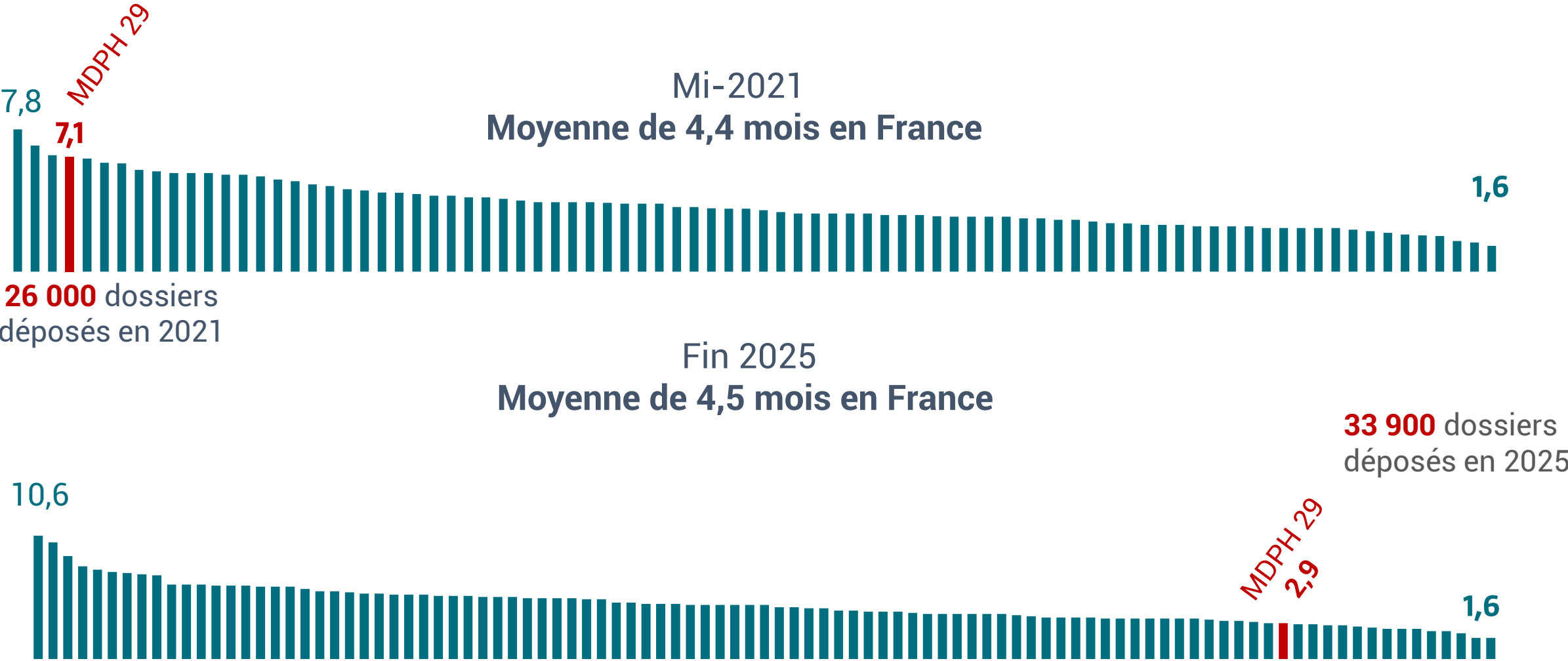
DES RENFORTS DU DÉPARTEMENT

- La MDPH compte aujourd'hui **118 postes permanents**, dont 93 mis gratuitement à disposition par le Département
- Depuis le dernier bilan, **8 postes** ont été créés pour tenir les délais dans la durée (5 renforts pérennisés + 3 nouveaux emplois)

ACTION 1 - DÉLAIS MDPH : EN 2025, LE DÉLAI MOYEN ANNUEL DE TRAITEMENT EST DE 2,9 MOIS



ACTION 1 - DÉLAIS MDPH : LA PERFORMANCE DE LA MDPH 29 S'INSCRIT DANS UN CONTEXTE NATIONAL QUI SE DÉGRADE ET UN FLUX CROISSANT DE DOSSIERS



Source CNSA

ACTION 1 - DÉLAIS MDPH : L'AMÉLIORATION CONCERNE TOUTES LES PRESTATIONS

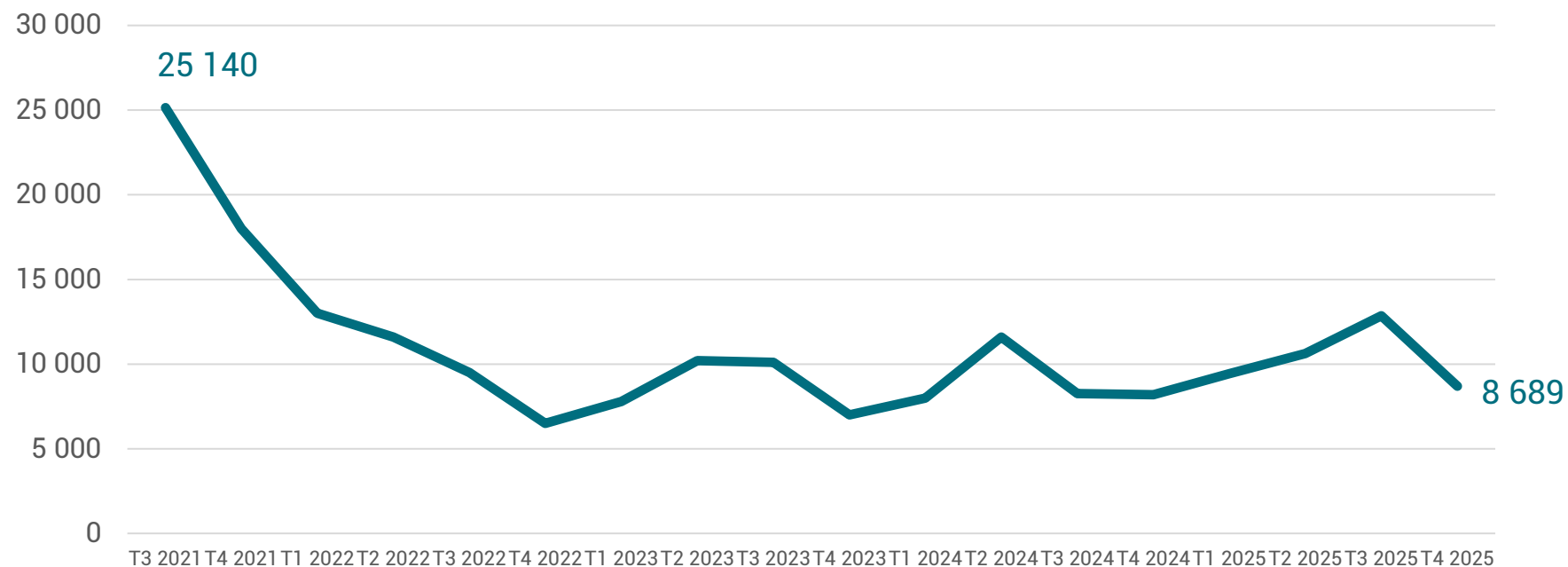
	DMT Mi-2021		DMT Fin 2025	DMT FRANCE Fin 2025 (T4)
CMI	6,2 mois	➡	2,2 mois	
RQTH	8,2 mois	➡	2,6 mois	
AAH	8 mois	➡	2,9 mois	4,6 mois
PCH	9,4 mois	➡	3,8 mois	5,5 mois

ACTION 1 – LES DÉLAIS MDPH SONT CONFIRMÉS PAR LA CNSA

Trimestre	T4 2022	T4 2023	T4 2024	T1 2025	T2 2025	T3 2025	T4 2025
Délai MDPH 29	3,3	3,0	3,0	2,8	2,9	3,0	3
Baromètre CNSA pour la MDPH 29	3,3	3,0	3,0	2,8	2,9	3,0	3,1
							

ACTION 1 - DÉLAIS MDPH : UNE TRÈS FORTE BAISSE DU STOCK DE DEMANDES NON TRAITÉES, UN FLUX DésORMAIS MAÎTRISÉ

STOCK DE DEMANDES À ÉVALUER



Le stock plancher est d'environ 5 500 demandes, soit le nombre de demandes reçues en moyenne sur 1 mois

ACTION 2 - QUALITÉ MDPH : LA RÉDUCTION DU DÉLAI MOYEN DE TRAITEMENT SE FAIT EN MÊME TEMPS QUE L'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DU SERVICE

PHYSIQUE

- Un **ancrage territorial renforcé** de la MDPH, au sein des CDAS de Brest, Landerneau, Morlaix et Carhaix
- **L'accompagnement en proximité des usagers** (réunions d'information collective pour les parents)
- **Des RDV hebdomadaires avec des professionnels de la MDPH** (assistant social, chargé de scolarisation, insertion professionnelle, ergothérapeute)

TÉLÉPHONIQUE

- La plateforme téléphonique **ouverte en continu du lundi au vendredi** afin de mieux répondre aux appels des usagers
- Un serveur vocal interactif pour répondre aux questions les plus fréquentes
- **Taux de décroché annuel 2025 = 69 % (39 % en 2021)**

NUMÉRIQUE

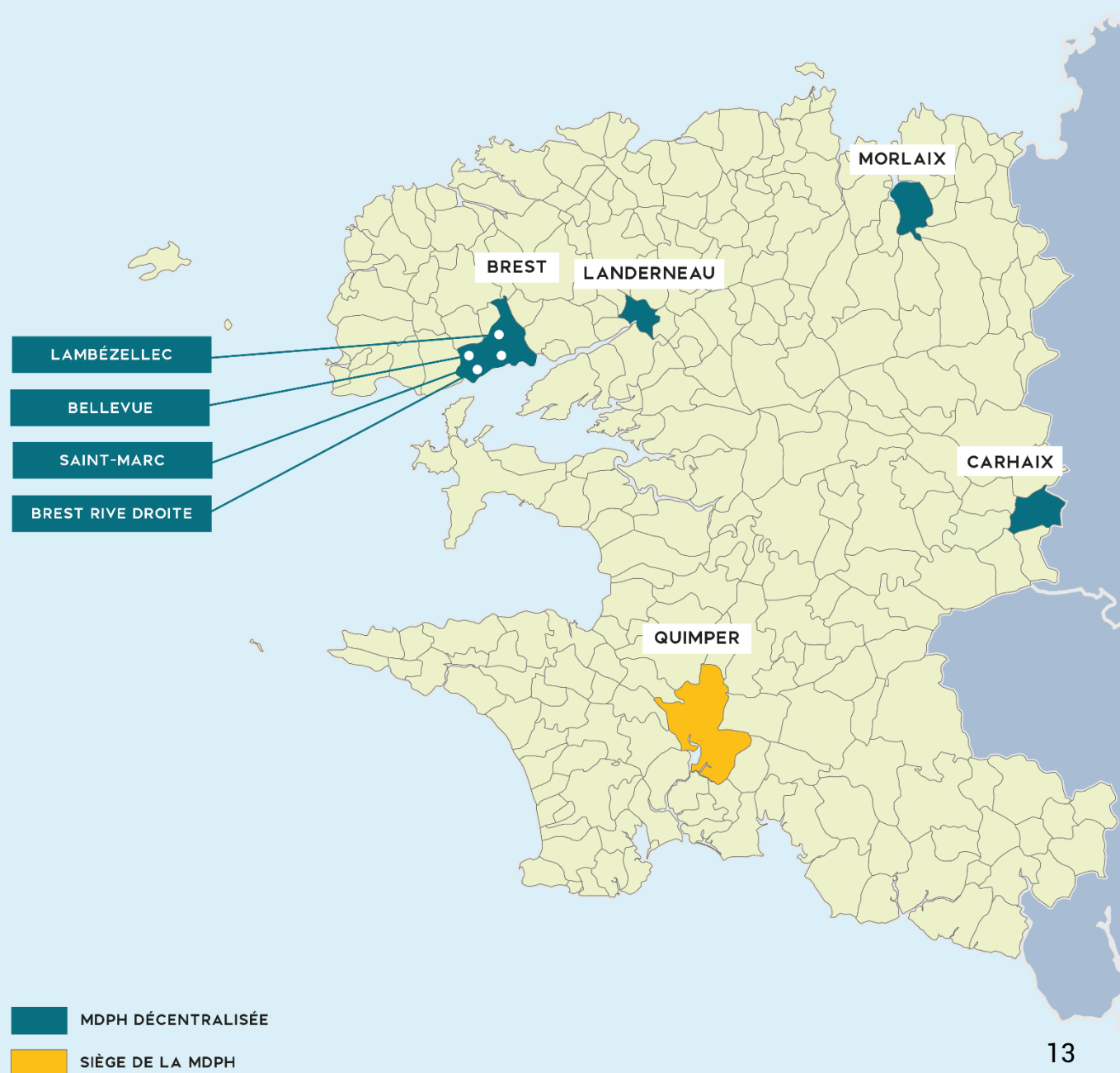
- Un site internet **accessible à plus de 90 % pour les personnes en situation de handicap**
- **13 % d'usagers utilisent le téléservice** pour déposer leurs demandes et suivre l'avancée de leur dossier
- Les agents des centres départementaux d'action sociale ont accès aux dossiers pour apporter rapidement une réponse aux usagers

ACTION 2 - QUALITÉ MDPH : LA CRÉATION DE NOUVEAUX POINTS D'ACCUEIL PHYSIQUE

Un premier niveau d'accueil des usagers dans tous les centres départementaux d'action sociale (CDAS) : vérification de la complétude des dossiers puis transmission à la MDPH et information sur l'avancement du dossier.

Une « MDPH décentralisée » à Brest, Landerneau, Morlaix et Carhaix pour informer les usagers de l'avancement de leur demande et, le cas échéant, planifier un rendez-vous avec un référent handicap.

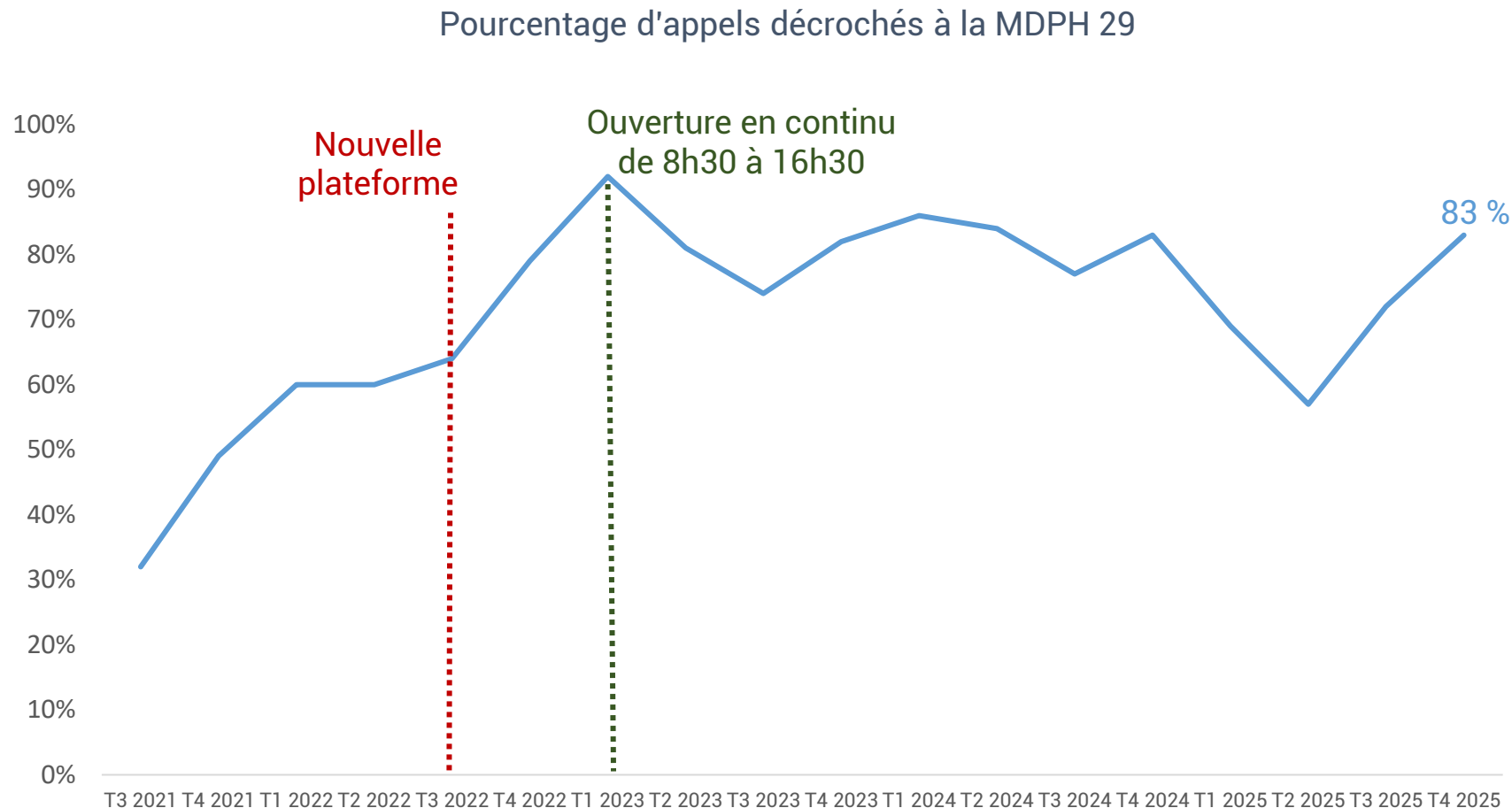
Un projet de MDPH décentralisée au futur stade de Brest.



ACTION 2 - QUALITÉ MDPH : L'AMÉLIORATION DE L'ACCUEIL TÉLÉPHONIQUE

L'accueil téléphonique de la MDPH a connu 2 évolutions majeures :

- mise en service d'une **plateforme téléphonique** ;
- mise en place d'un **accueil téléphonique en continu** du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30.



ACTION 2 – LE TRAVAIL SUR LA SIMPLIFICATION DES COURRIERS S’EST POURSUIVI

Constats

Constats des usagers sur le courrier du plan personnalisé de compensation (PPC) :

- « Les mots sont trop compliqués. »
- « Les nombreux détails rendent la lecture incompréhensible. »
- « Il manque une synthèse des droits et des montants. »

Méthode

- Collaboration entre le Département, le Collectif des associations de personnes handicapées du Finistère (CAPH29) et la MDPH
- Tests réalisés auprès des adhérents des associations représentées au CAPH29 sur le courrier PPC transmis aux usagers
- Principes retenus : style direct, phrases concises, nombre de pages réduit

Résultats

- Des documents simplifiés, tant sur le fond que sur la forme (exemple pour un PPC CMI : passage de 5 à 3 pages)
- Mise en œuvre en 2025, dès le mois de mai pour les courriers d'accompagnement et les coupons réponses, à compter de septembre pour les nouveaux PPC

ACTION 2 - LE FINISTÈRE A PRIS L'INITIATIVE D'APPLIQUER DE MANIÈRE ANTICIPÉE LA LOI SUR LA MALADIE DE CHARCOT

Constats	Méthode	Résultats
• Loi du 17 février 2025 dite loi SLA (sclérose latérale amyotrophique) permettant un accès à la PCH après 60 ans • Limité à certaines maladies du motoneurone dont la liste est fixée par arrêté • Fin 2025, cette loi n'était pas applicable faute de parution du décret d'application	• Sans attendre la parution de l'arrêté, et parce que le temps de la maladie n'attend pas, déploiement anticipé pour les malades de la SLA • Collaboration avec le centre de référence de Brest et création d'un dossier simplifié SLA • Communication large	• Une procédure bien identifiée des usagers et des différents acteurs (professionnels de santé, associations, etc.) • 97 connexions sur l'ensemble des 3 webinaires de présentation • T1 2026 : 35 dossiers déposés dont 26 décidés avec un DMT de 1,03 mois



ASSOCIATION CHARCOT 29-ENSEMBLE CONTRE LA SLA

JEAN-PAUL MALABOUS

Président

MARIE-CLAIRE HÉNAFF

Maire de Saint-Vougay et administratrice

LES PROCHAINES ÉTAPES

1

DÉLAI MOYEN DE TRAITEMENT

- Consolider le délai moyen de traitement à 3 mois
- Piloter en continu le flux de dossiers à traiter pour absorber la saisonnalité
- Développer la polyvalence de l'ensemble des agents et intégrer les nouveaux effectifs
- Expérimenter l'utilisation de l'intelligence artificielle pour certaines tâches administratives afin de donner aux professionnels davantage de temps pour l'accompagnement des usagers

2

QUALITÉ DE SERVICE

- Continuer à simplifier les courriers et l'accès aux informations, notamment via le site internet
- Déployer le dossier unique d'admission en établissements et services médico-sociaux
- Améliorer la complétude des dossiers, en particulier concernant les certificats médicaux



**DÉBLOQUER L'OFFRE
DE PLACES EN
FAVORISANT L'INCLUSION**

ACTIONS 3 ET 4 - CRÉATION DE PLACES : CRÉER DES PLACES D'ACCUEIL ET D'ACCOMPAGNEMENT EN FINISTÈRE

Quels sont les objectifs poursuivis depuis 2022 ?

Débloquer l'offre sur toute la chaîne

Répondre progressivement au **déficit criant de places** dans le Finistère

Accélérer le virage inclusif

Une **offre plus inclusive**, avec plus de places en foyer de vie hors les murs, de SAVS renforcé...

Accueillir en foyer adulte
les jeunes en aménagement Creton

Réduire progressivement le nombre d'adultes maintenus **en IME** (aménagement Creton), afin d'accueillir des mineurs en attente d'une place

Permettre une logique de parcours

Une **offre diversifiée, graduée, souple et modulaire** en permettant l'accueil des besoins spécifiques : jeunes ASE, handicap psychique, personnes handicapées vieillissantes notamment

**UN EFFORT SANS PRÉCÉDENT ACCÉLÉRÉ PAR
LE DÉPLOIEMENT
DES « 50 000 SOLUTIONS »**

LE DÉPARTEMENT A LANCÉ LA CRÉATION DE 672 PLACES UN NOMBRE PORTÉ À 700 DANS LE CADRE DES « 50 000 SOLUTIONS »

672 PLACES INITIALES

Hébergement

- 168 FV
- 50 UPHV
- 15 EAM*
- 81 MAS

Service d'accompagnement

- 218 SAVS
- 21 SESSAD

Habitat inclusif

- 119 places d'habitat inclusif (financement de l'AVP)

+ 314 places
+ 15,4 M€

+ 239 places
+ 3,5 M€

+ 119 places
+ 1,1 M€

672 places intégralement notifiées pour un budget de 20 M€
(13 M€ pour le Département et 7 M€ pour l'ARS)
Le Département a réévalué à la hausse le coût/place

UN OBJECTIF REVU À 700 PLACES

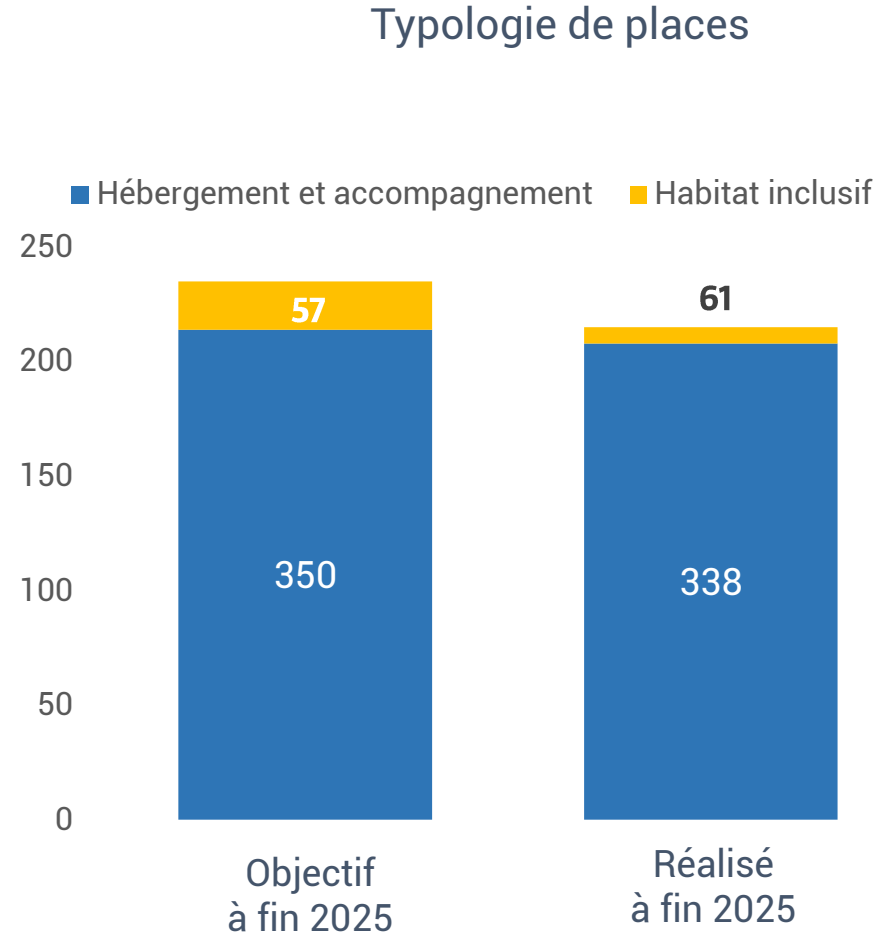
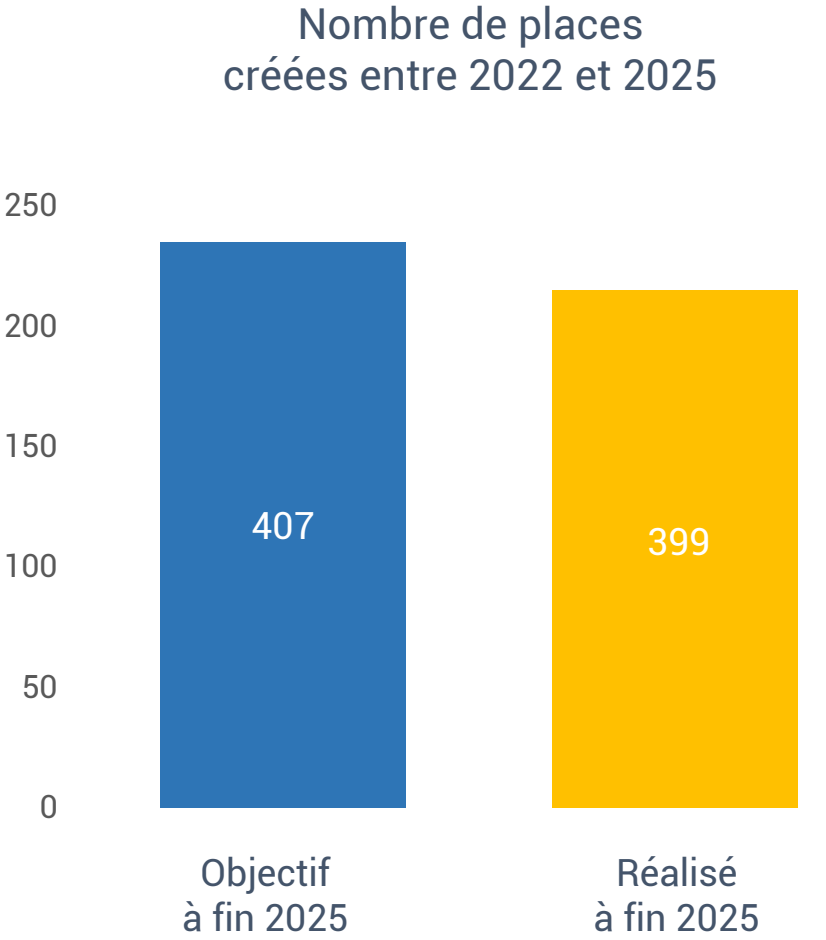
EAM - MAS SAMSAH

- Création *ex nihilo* ou
- Transformation de places existantes

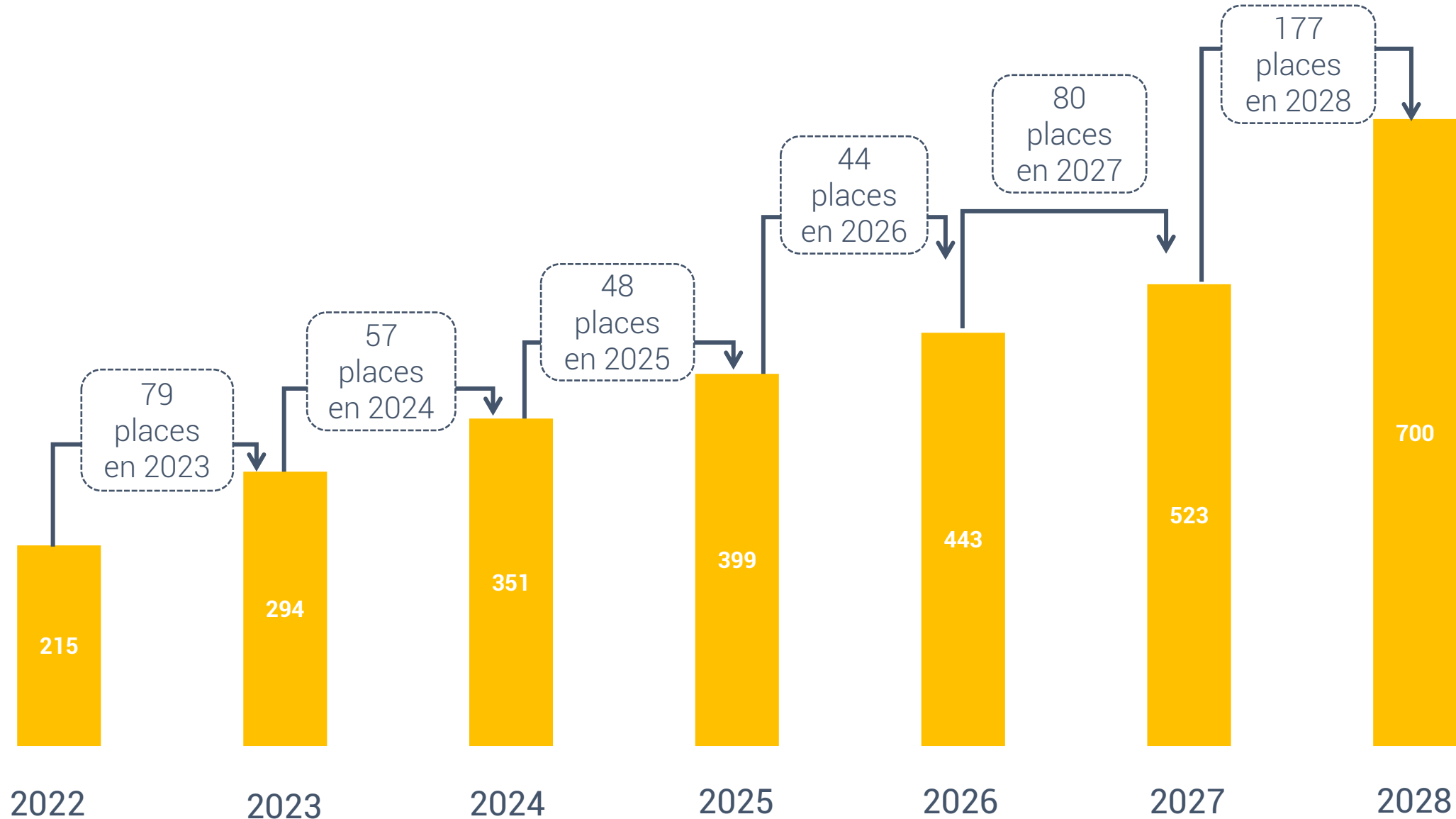
~ 30 places

3 appels à projets
conjointes avec l'ARS

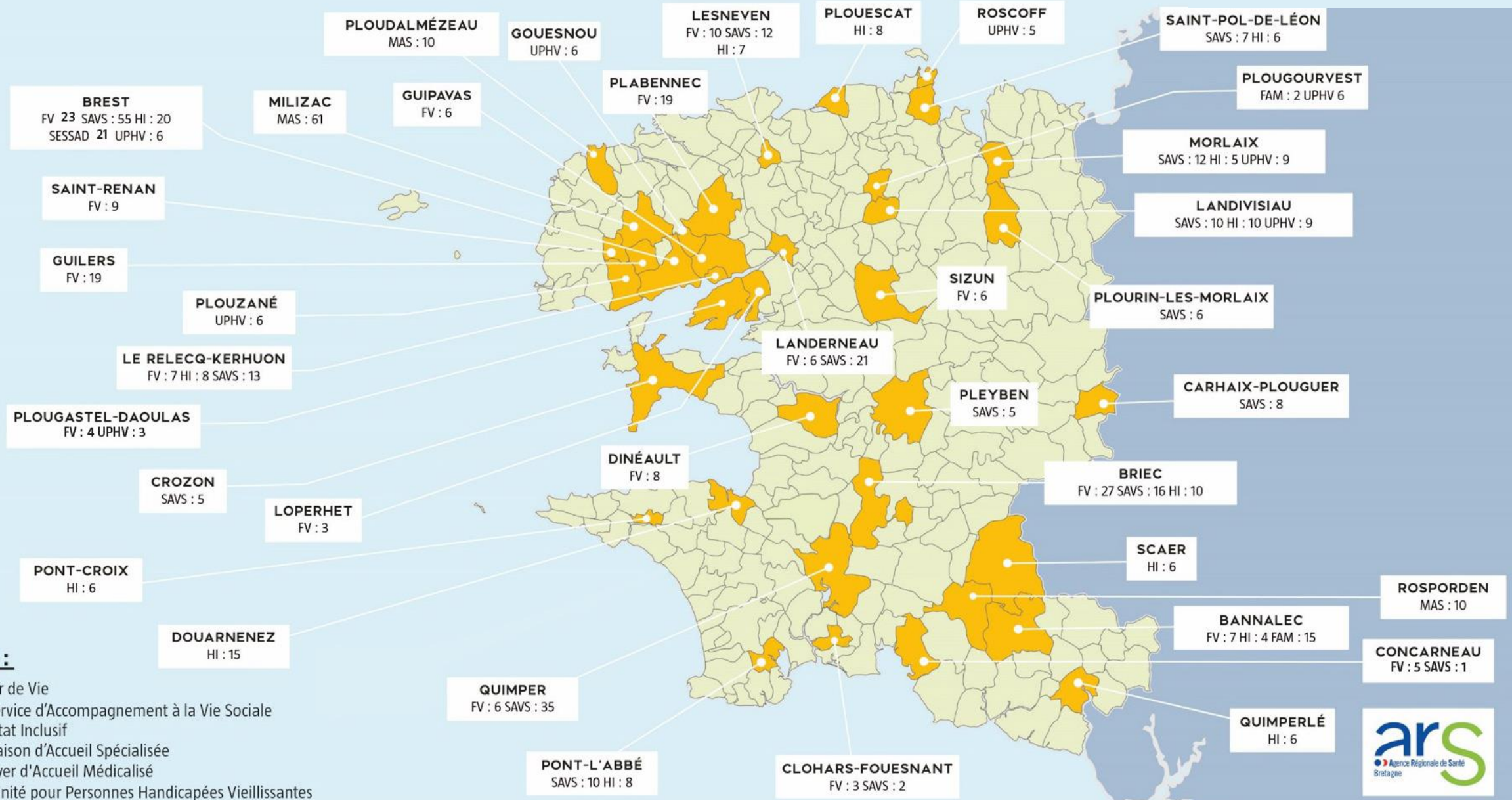
ACTIONS 3 ET 4 - CRÉATION DE PLACES : FIN 2025, 399 PLACES ONT DÉJÀ ÉTÉ OUVERTES SUR LES 700 VISÉES



ACTIONS 3 ET 4 - CRÉATION DE PLACES : ZOOM SUR LE NOMBRE DE PLACES PAR ANNÉE



ACTIONS 3 ET 4 - CRÉATION DE PLACES : ZOOM SUR LA RÉPARTITION DES 672 PLACES DÉJÀ ATTRIBUÉES



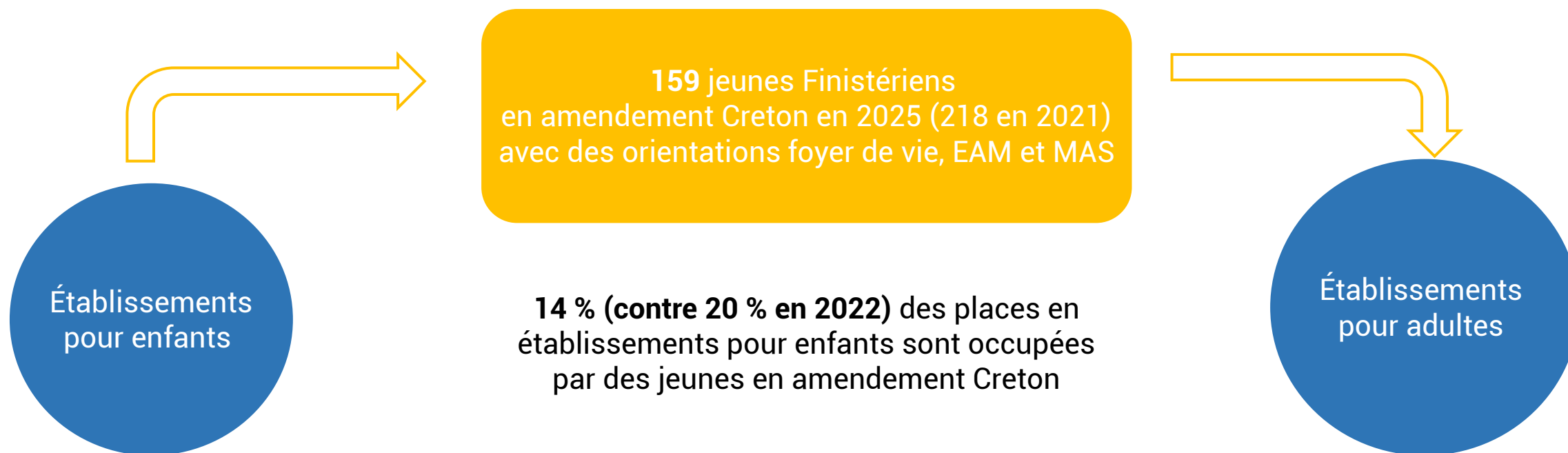
**POUR TENIR L'ENGAGEMENT DES 700 PLACES
SUR LE MANDAT, LE DÉPARTEMENT PORTE L'OBJECTIF
GLOBAL DU PACTE DE PLEYBEN DE 700 À 800 PLACES**

UN NOUVEL APPEL À PROJETS DE 100 PLACES

DEPUIS 2022, L'OBJECTIF ZÉRO CRETON A PERMIS UNE BAISSE DE 27 % DE JEUNES EN ATTENTE D'UNE SOLUTION ADULTE

Stratégie départementale :

- attribuer prioritairement les places adultes en cours de création aux jeunes adultes maintenus en structures enfants
- libérer ainsi des places en structures enfants et accueillir les jeunes sur liste d'attente
- agir sur la fluidité des parcours par des actions qualitatives ciblées : organisation d'une matinée d'information « faciliter l'expérimentation en secteur adulte » le 17 juin 2025 et d'un forum ESAT le 18 novembre 2025





AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ

RAPHAËL LAGARDE

Directeur départemental de l'ARS



ASSOCIATION LES PAPILLONS BLANCS

ÉLODIE MEUDEC

Responsable de l'habitat inclusif du Relecq-Kerhuon

CORINNE CORFA

Animatrice de l'habitat inclusif du Relecq-Kerhuon

LES PROCHAINES ÉTAPES :

Objectif : 800 nouvelles places créées pour les personnes en situation de handicap

Poursuivre le déploiement des places en 2026

44 places :

- 20 FV
- 9 UPHV
- 15 HI

Déployer le volet finistérien des « 50 000 solutions »

Dès 2026, autorisation de 40 places d'EAM, de 33 places de MAS et de 6 places de SAMSAH Emploi et Habitat par transformation de places existantes ou extension capacitaire

Création de 100 nouvelles places

Une attribution d'ici fin 2026 :

- 4 places de FV
- 96 places d'UPHV en EHPAD et de SAVS

2^e édition du forum ESAT organisé à Landerneau le 17 novembre 2026



AIDER LES AIDANTS

ACTIONS 5 ET 6 - RENFORCER LE SOUTIEN AUX AIDANTS

5

Promouvoir et faire connaître les solutions de répit aux aidants et développer un réseau d'entraide entre aidants

- Promouvoir et faire connaître les **solutions de répit** aux aidants
- **Créer un réseau de proches aidants**, permettant aux aidants d'obtenir rapidement des réponses à leurs besoins de partage d'expérience et d'écoute

6

Soutenir financièrement les associations d'aidants

- Soutenir les associations qui proposent des **solutions innovantes et efficaces** au profit des aidants

ACTIONS 5 ET 6 - RENFORCER LE SOUTIEN AUX AIDANTS

5

Promouvoir et faire connaître les solutions de répit aux aidants et développer un réseau d'entraide entre aidants

La plateforme Ker'Aidants, cofinancée par le Département et l'ARS :

- anime un réseau de partenaires capables d'élaborer des réponses aux besoins de répit et de structurer une offre sur le territoire
- alimente un site web dédié à l'information, la centralisation des offres et le partage en faveur du répit des aidants de personnes en situation de handicap dans le Finistère

Ker'Aidants

6

Soutenir financièrement les associations d'aidants

En 2025, attribution d'une subvention aux associations finistériennes représentant les aidants de personnes en situation de handicap ou favorisant leur répit.

- 20 associations soutenues
- Des conditions de candidature très simples
- Le montant de la subvention se compose d'un forfait (500 €) par association et d'une part variable (5 €) en fonction du nombre d'adhérents



ADAPEI 29

JEAN-FRANÇOIS QUILLIEN

Pilote du projet « Après-parents »

LES PROCHAINES ÉTAPES

5

**Poursuivre l'accompagnement
des initiatives pour répondre
aux besoins de répit des aidants**

Renouveler l'appel à projets en faveur du répit
des aidants

6

**Aide directe aux associations représentant
les aidants de personnes en situation
de handicap**

L'aide directe aux associations est renforcée en 2026 :
elle est étendue à de nouvelles associations et le
montant de l'aide par adhérent est doublé
(10 € par adhérent)

LE SERVICE PUBLIC DÉPARTEMENTAL DE L'AUTONOMIE (SPDA)

- 2024 : mobilisation des acteurs finistériens pour travailler sur la préfiguration du SPDA
- 2025 : mise en œuvre du SPDA et déploiement de la Conférence territoriale de l'autonomie (CTA)
- 2026 : déploiement du plan d'action validé lors de la 1^{re} Conférence territoriale de l'autonomie

**EN DEHORS DE CES 3 PILIERS, LE DÉPARTEMENT
ENGAGE UNE INITIATIVE D'AMPLEUR POUR
L'ACCESSIBILITÉ DES PLAGES**

**UN APPEL À PROJETS DE 500 000 € POUR
FINANCER DES ÉQUIPEMENTS
ET DES AMÉNAGEMENTS**

**LE PACTE DE PLEYBEN,
C'EST AUSSI**

LE PACTE DE PLEYBEN, C'EST AUSSI :

Développer
l'école inclusive




**ACADÉMIE
DE RENNES**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
du Finistère

Renforcer
l'insertion professionnelle


**PRÉFET
DU FINISTÈRE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

TABLE RONDE

ANNE BOURBIGOT, Maire de Bénodet

CHANTAL KERRIOU, Directrice adjointe, Tout commence en Finistère

GUILLAUME GÉLÉBART, Directeur commercial, Stade Brestois 29,
Responsable du programme Arkéa Park

STÉPHANE ROUDAUT, Maire de Brest

